



FICHE EMPLOYEUR

Secrétariat Médical



A Lyon depuis 1995

Le Contrat

Le contrat d'apprentissage est un CDD d'un an : il inclut une période d'essai de 45 jours. Plusieurs rentrées sont proposées en cours d'année, notamment en Janvier, Avril et Septembre. Un contrat d'apprentissage peut débuter jusqu'à 3 mois avant le démarrage des cours et se terminer maximum 2 mois après les examens.

Rythme de l'alternance

La semaine de l'apprenti(e) se décompose ainsi : 3 jours avec l'employeur puis 2 jours en formation chez Césame. Cela correspond à des semaines de 35 heures : 12 heures en cours et 23 heures avec l'employeur. Les deux jours de cours sont au choix de l'employeur, soit le lundi et mardi, soit le jeudi et vendredi.

Salaire de l'apprenti(e)

Chiffres actualisés en Janvier 2026.

Age	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 29 ans
Salaire net mensuel	43% SMIC = 783,90€	53% SMIC = 966,21€	100% SMIC = 1823,03€

Coût TTC mensuel pour l'employeur

L'employeur ne paie pas la formation ; il verse un salaire à l'apprenti. Il bénéficie également de l'aide unique de 5000€ versée par l'Etat pour prendre en charge le salaire de l'apprenti (6000€ si l'apprenti possède une RQTH, 2000€ pour les entreprises de plus de 250 salariés).

	Total annuel salaire + charges	Aide unique	Coût TTC annuel	Coût TTC mensuel
De 18 à 20 ans	9 406,8 €	5000 €	4 406,8 €	367 €
De 21 à 25 ans	11 594,52 €	5000 €	6 594,52 €	550 €
De 26 à 29 ans	21 876,36 €	5000 €	16 876,36 €	1406 €

- Remarque : L'apprentissage est possible jusqu'à 29 ans

Validation & Contact

La formation est validée par l'attribution du titre de "Secrétaire Assistant Médico-Administratif" de niveau 4, certifié par France compétences. Vous pouvez contacter Mme BLANCHET au 04 72 68 05 05 ou par mail a.blanchet.cesame@gmail.com pour toutes questions relatives à l'alternance.

Césame, 60 avenue Rockefeller 69008 Lyon - Tel : 04 72 68 05 05 - Web : cesame.net



Établissement possédant le statut d'association loi 1901 - déclaré conformément à la loi juillet 1875 auprès du Rectorat de l'Académie de Lyon comme école privée d'enseignement supérieur - déclaré auprès de la DREETS comme centre de formation professionnelle et comme CFA. Entre autres labels, l'école détient la certification QUALIOPI attribuée par l'APAVE.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
- Actions de formation
- Actions de formation par apprentissage